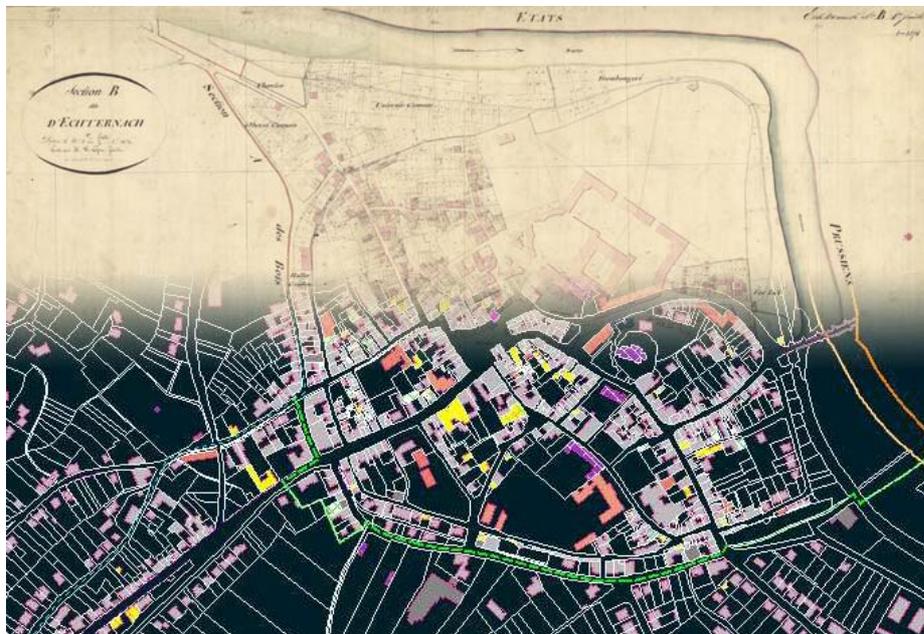


## Du plan cadastral numérisé (PCN) à la publicité foncière



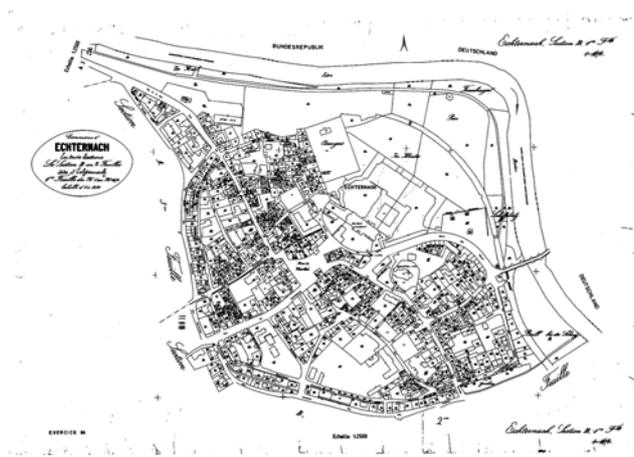
### L'origine du cadastre au Luxembourg

Créé au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, le plan cadastral, divisé par communes, sections et feuilles, constitue un ensemble de 1800 planches (plans-îlot) recouvrant l'intégralité du territoire du Grand-Duché de Luxembourg. Un **plan-îlot** peut se présenter aux échelles 1/5000, 1/2500, 1/1250, 1/1000 ou 1/500 selon la densité de l'information représentée, l'échelle la plus utilisée étant celle du 1/2500.

Le plan cadastral a pour mission de **renseigner** et de **repérer les parcelles** en tant qu'unités de la propriété foncière en les délimitant graphiquement par rapport aux parcelles voisines, en renseignant la présence éventuelle de bâtiments et en identifiant son propriétaire à l'aide du numéro de parcelle.

Jusqu'à ce jour, chaque planche du plan cadastral est tenue à jour moyennant une suite de procédures consistant en une modification de l'original où l'ancienne situation est rayée et remplacée par la nouvelle.

Ces procédés de représentation et de mutation,



*Exemple d'un plan-îlot à Echternach*

certes efficaces, mais, archaïques, ne satisfaisaient plus aux besoins nouveaux et croissants des utilisateurs.

Transférer l'ensemble des plans papier sur informatique semble être la solution répondant aux attentes des utilisateurs en terme d'accès, d'évolution et de maintenance.

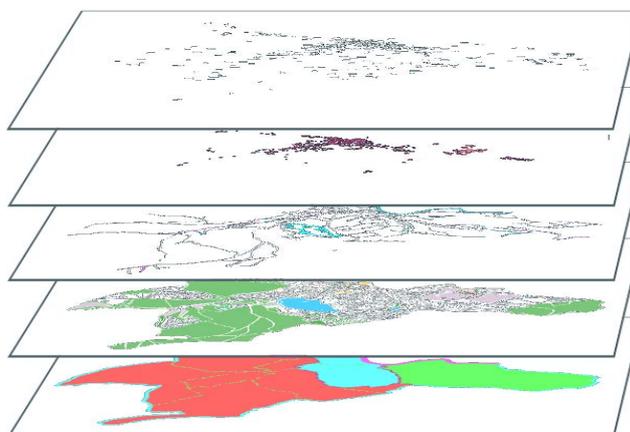
Le document informatisé devait répondre à certains critères dont notamment la continuité géographique du graphisme et sa liaison à la documentation alphanumérique déjà existante sous forme de banque de données depuis les années 1980.

## Le procédé de numérisation

A présent les plans sont disponibles sous forme d'images raster assemblées et géoréférencées dans le système de référence national et peuvent être vectorisés en vue de la création d'une base de données structurée.

Les éléments graphiques vectorisés sont placés dans diverses couches (layers) thématiques et liés à la base de données alphanumériques permettant l'identification du propriétaire pour chaque parcelle individuellement.

Les données graphiques issues du PCN sont disponibles sur demande à l'administration, les modalités de leur mise à disposition sont fixés par règlement grand-ducal du 14 septembre 2000.



### Quelques éléments sur le projet du plan cadastral numérisé:

- Début du projet : 1997
- Fin du projet : 2001
- 1.800 plans traités
- 130 communes cadastrales
- 680.000 parcelles



## La mise en place d'un système de gestion intégré relatif à la Publicité Foncière

Le projet de la publicité foncière est un parmi plusieurs projets importants qui s'alignent sur l'informatisation du cadastre luxembourgeois. Il est étroitement lié à la numérisation des 1800 feuilles du plan cadastral et à la mise en place d'un système informatisé de mise à jour de l'ensemble des données cadastrales. La réalisation complète des projets énumérés aboutira à la création d'un cadastre moderne pouvant répondre le mieux aux revendications d'une société informatisée.

Les principaux objectifs du projet de la *Publicité Foncière* sont la conception et la mise en place d'un système d'information

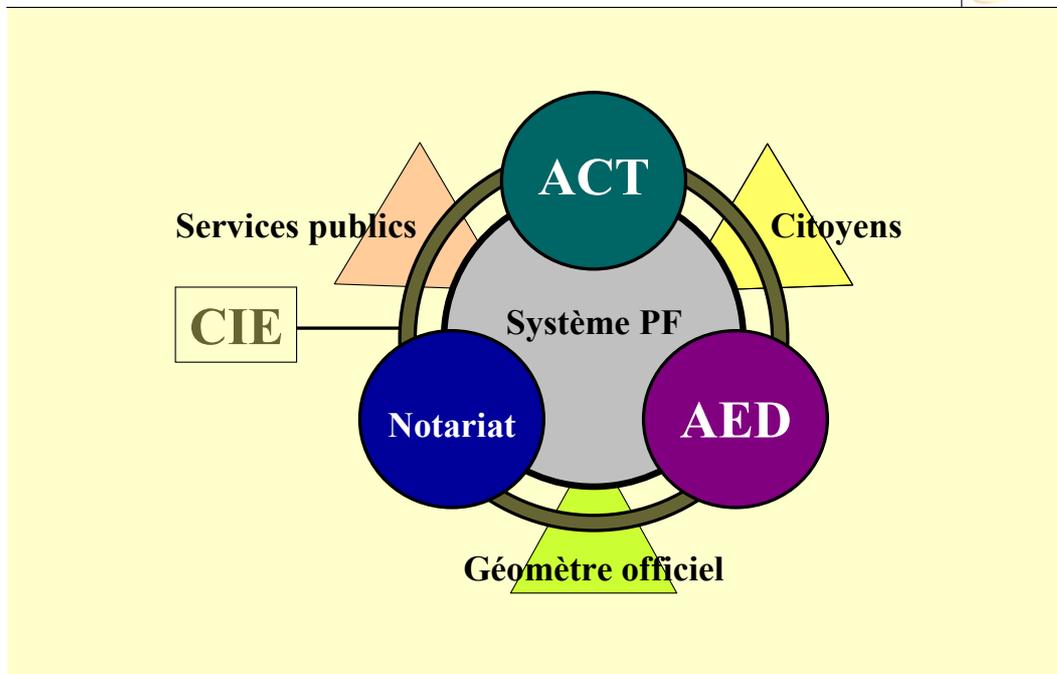
- qui relie entre eux, l'Administration du Cadastre et de la Topographie, l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines ainsi que le Notariat,
- qui a été conçu selon les règles d'architecture informatique prescrits par le Centre Informatique de l'Etat,
- qui rend possible un échange cohérent et continu de l'intégralité des données intéressantes mentionnées dans les actes authentiques soumis à la publicité foncière,

qui établit entre les trois acteurs énumérés un flux d'information largement automatisé et quasi-totalement informatisé.

La mise en place de ce système de gestion intégré relatif à la publicité foncière entraînera certainement une amélioration considérable de l'ensemble des services actuellement assurés par l'Administration du Cadastre et de la Topographie :

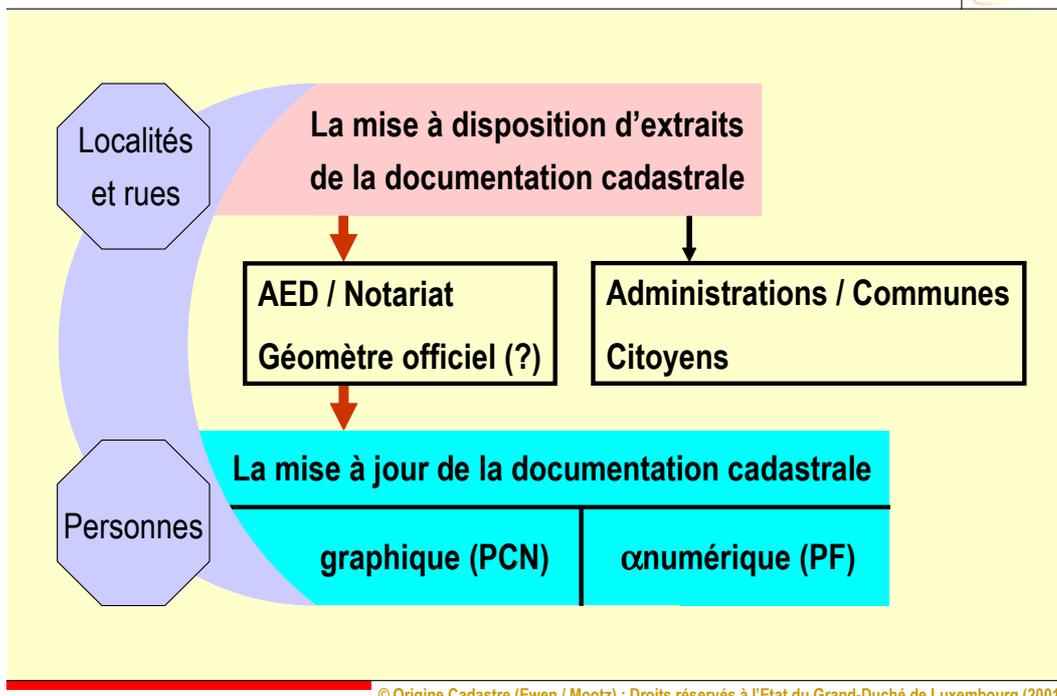
- + l'identification simple et sans équivoque des biens immobiliers (parcelles et résidences) et des personnes détentrices de droits réels,
- + la gestion efficace des informations relatives aux démembrements de la propriété (baux emphytéotiques, usufruits ...) et aux immeubles bâtis en lots de copropriété,
- + l'établissement automatique d'un historique complet des biens et des droits afférents,
- + la mise à disposition des services concernés, d'outils informatiques performants qui feront disparaître de nombreux opérations redondantes et traitements manuels,
- + l'élimination progressive du retard accumulé dans la mise à jour de la documentation cadastrale graphique et alphanumérique (plan cadastral et fichiers fonciers),
- + la fourniture à chaque intéressé de données cadastrales actualisées.

## Le système de gestion intégré I



© Origine Cadastre (Ewen / Mootz) : Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (2001)

## Le système de gestion Partie cadastre



© Origine Cadastre (Ewen / Mootz) : Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (2001)

© Origine Cadastre (Alex Haag) : Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (2002)